

À une assemblée spéciale tenue le 4 septembre 2013 à 10h45 à la salle du Conseil, à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Berthiaume, monsieur Gaëtan Lalande, monsieur Robert Bélanger, monsieur Gilles Payer, madame Nicole Tousignant et madame Doris Larose.

Sous la présidence de Monsieur le maire, David Pharand

Madame Claire Diné, directrice générale et madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale étaient aussi présentes.

13-09-17170 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'assemblée soit ouverte à 10h45.

Adoptée.

13-09-17171 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

Adoptée.

13-09-17172 Renoncement aux frais de déplacements

Il est **proposé par** monsieur Gaëtan Lalande

Appuyé par madame Nicole Tousignant

Que,

Les membres du Conseil renoncent aux frais de déplacement pour la tenue de la réunion extraordinaire.

Adoptée.

Avis de motion – Modification du règlement no. 2012-09 afin d'augmenter la dépense de 219 596\$ pour la réalisation des travaux du garage municipal

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Daniel Berthiaume, qu'à une prochaine séance du Conseil, un règlement sera présenté modifiant le règlement 2012-09, tels que présentés au projet de règlement, résolution numéro 13-05-17097. Il y aura dispense de lecture.

Adoptée.

13-09-17173: Approbation du taux d'intérêt pour le refinancement du règlement d'emprunt numéros 02-014A exécution des travaux d'aqueduc, 2008-06 acquisition d'un camion 10 roues neuf avec les équipements de déneigement, une benne basculante, un système roll-off et installation et 96-043 pour les travaux de construction du chemin du Lac Gagnon Est ainsi que le financement des règlements d'emprunt numéros 2012-10 pour le financement de l'autopompe pour le service incendie, 2012-09 pour la construction du garage municipal

Il est **proposé par** madame Nicole Tousignant, **appuyée par** monsieur Gilles Payer **et résolu** unanimement:

QUE la Municipalité de Duhamel accepte l'offre qui lui est faite de **Banque Royale du Canada** pour son emprunt du 11 septembre 2013 au montant de 524 400 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 02-014A exécution des travaux d'aqueduc, 2008-06 acquisition d'un camion 10 roues neuf avec les équipements de déneigement, une benne basculante, un système roll-off et installation ainsi que le refinancement des règlements d'emprunt numéros 2012-10 pour le financement de l'autopompe pour le service incendie, 2012-09 pour la construction du garage municipal et 96-043 pour les travaux de construction de chemins, au prix de 100,00, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

39 600 \$	3,35%	11 septembre 2014
41 000 \$	3,35%	11 septembre 2015
42 600 \$	3,35%	11 septembre 2016
43 900 \$	3,35%	11 septembre 2017
357 300 \$	3,35%	11 septembre 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée.

13-09-17174 : Billet d'emprunt pour le règlement d'emprunt numéro 02-014A exécution des travaux d'aqueduc, 2008-06 acquisition d'un camion 10 roues neuf avec les équipements de déneigement, une benne basculante, un système roll-off et installation et 96-043 pour les travaux de construction du chemin du Lac Gagnon Est ainsi que le financement des règlements d'emprunt numéros 2012-10 pour le financement de l'autopompe pour le service incendie, 2012-09 pour la construction du garage municipal

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Duhamel souhaite emprunter par billet un montant total de 524 400 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
02-014A Exécution de travaux d'aqueduc	32 900 \$
2008-06 Acquisition d'un camion 10 roues neuf avec les équipements de déneigement, une benne basculante, un système roll-off et installation	47 200\$
2012-10 Financement de l'autopompe pour le service incendie	200 000\$
2012-09 Construction du garage municipal	195 000\$
96-043 Travaux de construction de chemin du Lac Gagnon Est	49 300\$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur Daniel Berthiaume, **appuyé par** monsieur Robert Bélanger et **résolu** unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 524 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt **02-014A, 2008-06, 2012-10, 2012-09, 96-043** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 11 septembre 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	39 600 \$
2015.	41 000 \$
2016.	42 600 \$
2017.	43 900 \$
2018.	45 400 \$ (à payer en 2018)
2018.	311 900 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Duhamel émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 septembre 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 2012-10 et 2012-09, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-09-17175 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu unanimement**

Que,

L'assemblée se termine à 10h55

Adoptée.

—

David Pharand
Maire

Claire Dinel, gma
Directrice générale